

# LE PROGRÈS RÉPUBLICAIN

## LE COMMERCE

Organe Démocratique des intérêts de l'Arrondissement de Grasse

PARAISANT LE JEUDI & LE DIMANCHE

Directeur-Rédacteur en chef :

CHARLES LABAN

Administration et Rédaction :

Rue des Fénéans, GRASSE.

TELEPHONE

TELEPHONE

### PRIX DE L'ABONNEMENT

Grasse et départements limitrophes...	1 An	6 Mois	3 Mois
Autres départements, Algérie et Colonies	10	5	3
Un Ion Postale.....	12	6 50	3 50

*Les abonnements datent du 1<sup>er</sup> ou du 15 de chaque mois.*

### TARIF DES INSERTIONS

Quatrième page.....	25 cent.
Troisième page.....	50 »
Chronique locale.....	75 »

*Pour les annonces de longue durée, on traite de gré à gré.*

# La Mort de M. Léon CHIRIS

La Mort n'est pas toujours perfide ; parfois elle est brutale ; la funèbre destructrice, jalouse de bien jouer son rôle, semble mettre je ne sais quelle horrible coquetterie à frapper ceux qui arrivent, sans en avoir conscience, aux portes de l'Éternité !

Tantôt, elle se contente, certaine que sa proie ne lui échappera pas, d'imposer de longues et douloureuses maladies ; tantôt, et peut être parce qu'elle n'est pas sûre d'être toujours victorieuse, elle redouble ses coups contre ceux qui, par leur vitalité intense et par leur énergie morale, pourraient lui résister ; ceux-là, les vaillants, les forts, les caractères solidement trempés, la Mort les terrasse, la Mort les enlève, brusquement.

M. Léon Chiris était parmi ces braves ; La Mort l'a frappé pour ainsi dire en pleine bataille ; M. Léon Chiris n'est plus, il s'est éteint mardi à trois heures.

En face de l'évènement fatal si vite accompli, nous avons peine à nous ressaisir, et nous aurons difficulté à dire la sincérité de notre douleur, le grand vide que cause la disparition de ce galant homme, qui a rendu d'inappréciables services à son pays, à son parti et à l'industrie grasseoise.

M. Léon Chiris était un galant homme

ses qualités naturelles ; il était né bon et juste ; il a vécu bon et juste ; il est mort après avoir fait beaucoup de bien.

*Transiit benefaciendo.*

Tel était l'homme que nous pleurons aujourd'hui et que pleurent tous ceux qui ont pu apprécier ses précieuses qualités.

M. Léon Chiris était tout jeune encore lorsque la mort prématurée de son père l'appela à prendre la direction de la maison Antoine Chiris.

Chose merveilleuse ! Le jeune homme se transforma comme par un coup de baguette magique. M. Léon Chiris qui aimait les promenades à cheval, qui semblait — surtout aux yeux des concurrents de son père — ne devoir jouer qu'un rôle inutile de « fils de famille » devint tout de suite un chef de maison, un industriel modèle, un commerçant avisé.

Bientôt après, il est l'âme de l'usine, le Patron que tous les employés vénèrent et respectent, le Parfumeur qui saura augmenter, dans des proportions considérables, l'ancienne clientèle, l'Industriel ingénieux et audacieux qui ne craindra pas de s'imposer les plus lourds sacrifices pour accroître sa production.

Disons-le sans plus de retard : certains

En 1874, à ces heures troublées qui suivirent la guerre, alors que les consciences les plus droites étaient obscurcies par le deuil national, M. Léon Chiris se décida à entrer dans la politique ; il y avait quelque danger, pour un jeune industriel, à se déterminer de la sorte ; mais M. Léon Chiris avait estimé que son devoir était d'entrer dans la lice et ce devoir il l'a accompli jusqu'au bout sans aucune défaillance.

Après une lutte des plus vives où les passions et les rivalités locales sont ardemment agitées, M. Léon Chiris est envoyé à l'assemblée nationale où il votera la Constitution républicaine qui confère au Sénat, il ne faut pas l'oublier, le droit de se transformer en Haute Cour de Justice dans des circonstances déterminées.

M. Léon Chiris est nommé secrétaire de la Chambre ; il conquiert tout de suite les plus vives sympathies dans le monde parlementaire ; et ces sympathies, comme il le fera dans tout le cours de son existence si bien remplie, il les met au service de ses compatriotes et de ses électeurs.

Aussi sa popularité croît-elle de jour en jour ; et lorsque Mac-Mahon a eu tenté son coup d'Etat, après que M. Léon Chiris a eu refusé sa confiance au ministère de

C'est ainsi qu'il refuse de voter cette loi de dessaisissement qui est et qui demeurera une honte pour tous ceux qui ont eu la faiblesse de s'y associer ; c'est ainsi qu'il sera des premiers à réclamer des poursuites contre ces prétendus nationalistes qui servent les intérêts du prétendant.

Ici encore il s'agit de la lutte « entre le gouvernement de tous et le pouvoir personnel » ; et M. Léon Chiris est toujours contre le pouvoir personnel.

Malgré les conseils de ses docteurs et les douces insistances de sa famille, M. Léon Chiris tient à faire son devoir jusqu'au bout ; oubliant ses souffrances, il assiste à plus de vingt-cinq séances de la Haute Cour ; mais les douleurs augmentent, son état devient grave et les médecins lui donnent l'ordre formel de ne plus quitter sa chambre ; de ce jour-là seulement, M. Léon Chiris ne vint plus à la Haute Cour.

Voilà, exquissée dans ses grandes lignes, l'existence parlementaire de M. Léon Chiris ; mais qui pourra dire, en toute vérité, l'importance du rôle de M. Léon Chiris dans l'arrondissement de Grasse ?

Il en est l'initiateur politique et le tuteur avisé ; les intérêts moraux et les intérêts matériels de la circonscription sont la préoccupation constante de M. Léon

### M. CHIRIS ET LA PRESSE

Les organes les plus importants de la presse parisienne et presque tous les journaux de la région publient des articles très sympathiques à M. Léon Chiris ; voici la notice du *Petit Niçois* :

M. Léon Chiris était né le 13 décembre 1839, à Grasse. Il fit ses études au collège Chaptal, à Paris. Il alla les compléter en Angleterre, à Richmond. Jusqu'en 1874, il resta étranger à la politique, s'occupant exclusivement de diriger son importante fabrique de parfumerie. Ses produits méritèrent à l'Exposition de 1867, une médaille d'or.

Il se présenta, pour la première fois, à la députation en 1874, et fut élu par 17,897 voix ; il prit place au centre gauche, votant avec lui les lois constitutionnelles. Les électeurs de Grasse lui renouvelèrent son mandat législatif le 20 février 1876. Il suivit, dans la nouvelle Chambre, la même ligne politique. Après le coup d'Etat du 16 mai 1877, il fut avec M. Borriglione, un des 363 députés qui refusèrent d'approuver l'acte du maréchal de Mac-Mahon, et il refusa de donner un vote de confiance au ministère de Broglie-Fortoul. Aux élections du 14 octobre 1877, il fut réélu par 13,204 voix contre M. Rigal fils, banquier à Cannes, qui n'obtint pas